

DEC141237DR02

**Décision portant nomination de Mme Isabelle Genois aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7574 intitulée Chimie de la Matière Condensée de Paris**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7574 intitulée Chimie de la Matière Condensée de Paris et nommant Mme Florence Babonneau en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 24/02/2014;

Considérant que Mme Isabelle Genois a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS et par l'Ecole normale supérieure du 30/03/2011 au 01/04/2011 et du 16/05/2011 au 18/05/2011,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Isabelle Genois, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7574 intitulée Chimie de la Matière Condensée de Paris, à compter du 01/01/2014.

Mme Isabelle Genois exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Isabelle Genois est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10/04/2014

La directrice de l'unité  
Florence Babonneau

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie  
Jean Chambaz

Visa de l'Administrateur du Collège de France  
Serge Haroche